

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis  
Semaine du 05 août 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

7%

Le taux d'inflation en Tunisie sur un an en juillet

## Tunisie

### Repli de l'inflation à 7% sur un an en juillet

Selon les [dernières données publiées](#) par l'Institut National de la Statistique (INS), les prix ont continué d'augmenter en juillet (+0,4%) mais à un rythme inférieur à celui du mois précédent (+0,5%). En glissement annuel (g.a.), le taux d'inflation décélère à 7% en juillet, contre +7,3% en juin. Ce repli est notamment attribuable au ralentissement des prix des produits alimentaires à 9,4% en g.a. (après +10,1% en juin), et à celui des prix des services (+5,1% en g.a., après +5,5% en juin). L'inflation des produits manufacturés est quant à elle restée stable. L'inflation sous-jacente, qui exclut les produits alimentaires et l'énergie, se replie à 6,5%, contre +6,8% le mois précédent. Alors que la Banque Centrale de Tunisie (BCT) laisse ses taux directeurs inchangés à 8%, elle prévoit un ralentissement de l'inflation à une moyenne de 7% pour l'ensemble de l'année 2024, contre +9,3% observé en 2023.

## S&P révisé de négatif à stable le risque du secteur bancaire tunisien

Ce lundi, l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a révisé la tendance de l'évaluation du risque sectoriel du système bancaire tunisien, la faisant passer de négative à stable. L'agence a motivé sa décision par la stabilité des dépôts des clients, qui continuent de croître malgré les incertitudes macroéconomiques et politiques. En tant que principale source de financement des banques, cette croissance des dépôts a permis de maintenir des niveaux satisfaisants de liquidité pour les banques. Cependant, S&P souligne que le secteur reste très fragmenté, ce qui tend à freiner la rentabilité des établissements bancaires et elle n'anticipe pas de changements majeurs dans le paysage concurrentiel au cours des 12 prochains mois. Malgré la mention de certaines améliorations du cadre réglementaire et de la supervision, l'agence précise que le cadre institutionnel tunisien demeure inférieur à celui d'autres économies émergentes, notamment en raison de la non-conformité aux normes internationales. L'adoption des normes IFRS prévue pour 2025 pourrait renforcer la solidité du secteur à long-terme. L'agence pourrait envisager une révision positive de l'évaluation du risque du secteur bancaire tunisien à condition d'une amélioration des perspectives macroéconomiques, d'un assainissement du bilan des banques et d'un renforcement de la qualité des crédits.

En avril 2024, l'agence de notation avait déjà rehaussé la perspective de stable à positive pour l'Arab Tunisian Bank (ATB) et la Banque de Tunisie et des Émirats (BTE), faisant passer leur notation de CCC à CCC+. Cette décision avait été motivée par la réduction des risques de liquidité dans l'économie tunisienne.

## Nouvelle loi sur les chèques sans provision : allègement des sanctions

Le 31 juillet dernier, l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a approuvé un projet de loi modifiant le Code du Commerce concernant les chèques sans provision. Publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne (JorT) le 2 août, cette réforme devrait entrer en vigueur dans un délai maximal de six mois. Elle vise à moderniser la gestion des chèques tout en allégeant les sanctions associées aux infractions.

La nouvelle législation impose un cadre plus strict dans l'usage des chèques et renforce le rôle des banques commerciales. Désormais, chaque chèque devra comporter un montant maximum et une date de validité, déterminés par la banque en fonction de la solvabilité du client. Le plafond des chèques est fixé à 30 000 dinars, et tous les chèques seront par défaut barrés, ce qui signifie qu'ils pourront être encaissés uniquement par une banque, sauf demande justifiée du client. Parallèlement, la réforme prévoit la mise en place d'une plateforme numérique par la Banque Centrale. Cette plateforme permettra aux bénéficiaires de vérifier la disponibilité des fonds avant l'encaissement du chèque et, si souhaité, de réserver les fonds nécessaires pour garantir le paiement après validation de la banque de

l'émetteur. En ce qui concerne les sanctions, la réforme allège considérablement les peines associées à l'émission de chèques sans provision. Les poursuites judiciaires sont supprimées pour les chèques d'une valeur inférieure à 5 000 dinars, et les chèques impayés de ce montant devront être réglés par la banque, qui deviendra alors le bénéficiaire. Pour les chèques d'un montant supérieur à 5 000 dinars, des poursuites judiciaires peuvent toujours être engagées, mais avant une procédure de conciliation est désormais possible. Les peines d'emprisonnement sont réduites à un maximum de 2 ans, contre 5 ans précédemment, et les peines ne sont plus cumulables.

Le cadre réglementaire précédent était vivement dénoncé par plusieurs associations et acteurs de la société civile. Selon les données gouvernementales, 496 personnes étaient emprisonnées en mai 2024 pour motif d'émission de chèques sans provision. L'Association Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME) estimait que ce chiffre pouvait atteindre 7 200 et que nombre de citoyens s'étaient exilés à l'étranger pour échapper à une condamnation. Cette réforme devrait améliorer les conditions économiques et sociales en proposant des sanctions plus adaptées aux infractions, tout en renforçant la confiance dans l'utilisation des chèques comme moyen de paiement et en permettant une meilleure traçabilité des transactions.

## Le président de la République Kais Saïed limoge le Premier ministre et nomme Kamel Madouri, ministre des Affaires Sociales pour lui succéder

Les services du président tunisien Kais Saïed ont annoncé ce mercredi le limogeage du Premier ministre Ahmed Hachani, qui occupait ces fonctions depuis le 1<sup>er</sup> août 2023. Les raisons officielles de cette décision n'ont pas été communiquées. Elle intervient après la publication de plusieurs vidéos par l'ancien chef du gouvernement sur les réseaux sociaux dans lesquelles il évoquait le bilan de son gouvernement. Kamel Madouri, ministre des Affaires Sociales depuis mai 2024, a été nommé pour lui succéder au poste de Premier ministre. Pour l'instant, aucun remplaçant n'a été désigné pour le remplacer à la tête du ministère des Affaires Sociales.

Ce changement survient à deux mois des élections présidentielles prévues pour le 6 octobre 2024.

## Scatec et Aeolus (Groupe Toyota Tsusho) s'associent pour développer des centrales solaires, avec le soutien de la BERD et PROPARCO

Dans un [communiqué](#), PROPARCO (filiale du groupe Agence Française de Développement) a annoncé la signature d'un partenariat entre l'entreprise norvégienne Scatec ASA et la société Aeolus SAS, une filiale du conglomérat japonais Toyota Tsusho Group. Ce partenariat a pour objectif la construction et la gestion de

deux centrales photovoltaïques, situées respectivement à Sidi Bouzid et à Tozeur, avec une capacité de 60 MW chacune. Le coût total de ce projet est estimé à 79 M EUR et sera financé par plusieurs acteurs, dont PROPARCO et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD). Si PROPARCO n'a pas révélé le montant de sa participation, la BERD a [précisé](#) qu'elle accorderait un prêt de 12,5 M EUR. Ce dernier devrait être complété par un financement concessionnel de 8,2 M EUR du Fonds pour les Technologies Propres (FTP) et de 4,6 M EUR du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

## Augmentation de 10% du nombre de passagers aériens au cours des sept premiers mois de l'année

D'après les [dernières données publiées](#) par l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA), le trafic aérien de passagers transitant par les aéroports tunisiens a augmenté de 10% au cours des sept premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2023. Le nombre total de passagers s'établit à 5,3 millions (M). Cette croissance concerne la majorité des aéroports tunisiens, avec une augmentation de 9% pour l'aéroport de Tunis-Carthage (soit 4 M de passagers), 13,1% pour l'aéroport international de Djerba-Zarzis (1,1 M de passagers), 3,6% pour Sfax-Thyna (94 790 de passagers) et 120,2% pour Tozeur-Nefta (18 701 de passagers). En revanche, le trafic a diminué de 1,8% (1 730 passagers) à l'aéroport international de Tabarka-Ain Draham. Ces résultats ont contribué à l'augmentation des recettes touristiques en Tunisie qui progressent de 6,4% sur un an. Les recettes cumulées s'établissent à 3,75 Mds TND à fin juillet 2024, contre 3,53 Mds TND à fin juillet 2023. Si cette tendance se poursuit, l'année 2024 pourrait confirmer la reprise touristique amorcée en 2023, qui avait affiché des résultats exceptionnels. En effet, le trafic aérien de passagers avait enregistré un record de 9 M de passagers et les recettes touristiques avaient atteint 6,9 Mds TND, un niveau nettement supérieur à celui d'avant la crise de la COVID-19.

Concernant le trafic commercial, une augmentation de 6% sur un an a également été enregistrée au cours des sept premiers mois de l'année.

## Baisse des investissements déclarés dans le secteur industriel et hausse de ceux déclarés dans les services au premier semestre

L'agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII) a publié son [bulletin de conjoncture](#) pour le premier semestre 2024. Les investissements déclarés dans le secteur industriel ont atteint 1,05 Md TND (310 M EUR) au cours des six premiers mois de l'année, un niveau inférieur à celui de la même période en 2023 (1,4 Md TND). Les investissements au premier semestre concernent 1 686 projets (contre 1 644 projets au S1 2023), dont 1 373 projets de création (377 M TND) et 313 projets d'extension ou de renouvellement (673 M TND), et devraient générer 18 129 emplois. Les investissements déclarés dans les industries dont la production est orientée vers le

marché local représentent une part importante des investissements déclarés (85%), contre seulement 15% pour les industries totalement exportatrices.

Dans le secteur des services, les investissements déclarés pour le premier semestre ont enregistré une hausse de 28,4% par rapport à l'année précédente, atteignant 538 M TND (160 M EUR). Cette croissance est principalement due à l'augmentation du nombre de projets, qui a progressé de 31% sur un an pour s'établir à 6 012 projets. Ces initiatives devraient permettre la création de 18 145 emplois.

## Compagnie des Phosphates de Gafsa : hausse de la production au S1 2024 et adoption de mesures pour la période 2025-2030

Cette semaine, la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG) a été au centre de l'attention du gouvernement. En effet, la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Fatma Thabet Chiboub, a effectué lundi une visite sur le site afin d'identifier les difficultés rencontrées par la compagnie et proposer des solutions adaptées. Depuis 2011, la CPG fait face à une baisse significative de sa production de phosphate commercial, notamment en raison de troubles sociaux qui perturbent l'exploitation des sites. La production annuelle moyenne de phosphate commercial est ainsi passée de 8,1 millions de tonnes (M/t) en 2010 à 3,5 M/t entre 2011 et 2023. Selon la presse, la production afficherait de bons résultats au premier semestre 2024, atteignant 1,75 M/t, une hausse de 23 % par rapport au premier semestre 2023 (1,4 M/t). Cette augmentation serait attribuable à la mise en service de nouveaux équipements. Par ailleurs, l'ancien chef du gouvernement, Ahmed Hachani, a présidé ce mercredi une réunion de travail ministérielle consacrée à l'examen du programme de travail de la CPG pour la période 2025-2030. Après délibération, le conseil a approuvé plusieurs mesures : (i) l'approbation du programme de développement et d'expansion des activités de la CPG pour la période 2025-2030, avec une invitation à tous les acteurs concernés à accélérer sa mise en œuvre ; (ii) l'incitation à investir dans le transport ferroviaire du phosphate, en mettant l'accent sur l'aménagement des espaces de chargement ; (iii) l'accélération de la construction de l'unité de production à M'saken dans le gouvernorat de Gafsa ; et (iv) l'accélération de l'étude du projet de transport hydraulique du phosphate, incluant le dessalement de l'eau de mer et la production d'électricité à partir de l'énergie solaire.

## Lancement commercial du train reliant Tunis à Annaba en Algérie

La Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens (SNCFT) a annoncé que la réouverture de la ligne de train entre Tunis et Annaba, en Algérie, débutera ce dimanche 11 août. Il s'agit du lancement de la première liaison commerciale entre ces deux villes. Les prochains trajets sont programmés pour le mercredi 14 août et le vendredi 16 août, avec un service régulier prévu tous les lundis, mercredis et vendredis au départ de Tunis, et tous les mardis, jeudis et dimanches au départ d'Annaba. Cette liaison ferroviaire desservira également les gares de Béja, Jendouba et Ghardimaou en

Tunisie, ainsi que la ville de Souk Ahras en Algérie. Le lancement de ce service fait suite à un test concluant réalisé en juin dernier par la SNCFT et la Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF) algérienne qui avait permis à une navette d'essai de relier Tunis à Annaba. Pour rappel, la ligne reliant Alger à Tunis est à l'arrêt depuis les années 1990. Une première tentative de relance en 2017 avait échoué en raison de la non-conformité du réseau ferroviaire tunisien.

## La ministre des Transports par intérim demande la création d'une commission de suivi pour le port de Rades

Cette semaine, Sarra Zaafrani Zenzri, ministre de l'Équipement et de l'Habitat, également en charge des Transports par intérim, a effectué une visite de terrain au port de Radès pour évaluer l'activité portuaire. Cette visite fait suite à celle du 30 avril dernier, au cours de laquelle plusieurs recommandations avaient été formulées afin de renforcer les performances et les services de la station de conteneurs et de remorques. Spécialisé dans le trafic de conteneurs et d'unités roulantes, le port de Radès est le principal port du pays, assurant 21% du trafic maritime de marchandises du pays, dont 80% du trafic national de conteneurs en 2023. Cependant, depuis plusieurs années, il fait face à de sérieux dysfonctionnements dans l'acheminement et le dédouanement des conteneurs.

À l'issue de cette visite, la ministre a proposé la création d'une commission de suivi, dirigée par le ministère des Transports. Cette commission serait chargée de superviser les activités quotidiennes du port, de veiller à l'application des décisions, ainsi que de vérifier la disponibilité des équipements et la qualité des services.

## Libye

### La Banque centrale de Libye (BCL) publie les chiffres des recettes et des dépenses publiques des sept premiers mois de l'année 2024

D'après le [document](#) publié par la BCL, les recettes de l'Etat s'établissent à 61,15 Mds LYD au cours des sept premiers mois de l'année, un niveau légèrement inférieur à celui de la même période en 2023 (62,8 Mds LYD), dont 98% sont issues du secteur pétrolier : 51 Mds LYD de revenus pétroliers, auxquels s'ajoutent 8,8 Mds LYD de redevances pétrolières. Les dépenses s'élèvent quant à elles à 57,6 Mds LYD, en net progression par rapport à la même période de l'année précédente (47 Mds LYD). Environ deux-tiers des dépenses ont été alloués au paiement de salaires alors que 16% ont été consacrés aux financements de subventions et 6% aux dépenses de fonctionnement. Les dépenses du poste développement (160 M TND) représentent quant à elles seulement 0,3% des dépenses totales.

## Reprise des vols entre Sebha (sud-ouest de la Libye) et l’Egypte

Le département des opérations aériennes de l'aéroport international de Sebha a annoncé ce lundi la reprise officielle des vols internationaux depuis cet aéroport, situé dans la région du Fezzan au centre-ouest de la Libye. Cette annonce fait suite au vol effectué samedi dernier par la compagnie libyenne Afriqiyah Airways entre l'aéroport de Sebha et l'aéroport international de Borg El Arab à Alexandrie, assurant le transport 121 passagers. Ce retour marque la fin d'une interruption de plus de 10 ans pour cette liaison. Dans un [communiqué](#), Afriqiyah Airways a également annoncé la reprise des vols entre l'aéroport de Sebha et Le Caire, le premier vol ayant été opéré ce jeudi.

La semaine dernière, la compagnie aérienne jordanienne Royal Jordanian avait déjà annoncé la reprise du transport aérien entre Tripoli et Amman. La réouverture progressive des connexions internationales contribue à la normalisation du secteur aérien libyen, favorable à l'économie du pays grâce aux retombées positives pour le tourisme et les voyages d'affaires.

## Perturbations de la production du champ pétrolier de Sharara

Depuis le week-end dernier, le champ pétrolier de Sharara, le plus important de la Libye, est en proie à d'importantes perturbations. Situé dans le sud-ouest du pays, ce champ joue un rôle crucial dans la production nationale, avec une capacité comprise entre 300 000 et 350 000 barils par jour (b/j), assurant près du quart de la production totale du pays (1,2 million de b/j). Le site est exploité par une joint-venture entre la National Oil Corporation (NOC) et un consortium d'entreprises étrangères incluant la compagnie espagnole Repsol, l'entreprise française TotalEnergies, l'entreprise autrichienne OMV et l'entreprise norvégienne Equinor. La situation semble complexe, et les informations sur les causes et les conséquences de ces perturbations divergent. Selon l'agence Bloomberg, la production aurait d'abord diminué à 270 000 b/j samedi dernier, avant d'être complètement suspendue lundi.

Dans un communiqué publié mardi, la NOC a confirmé la réduction progressive de la production, mais sans préciser l'ampleur exacte de cette baisse. Elle a notamment attribué ces perturbations à la présence de militants du mouvement Fezzan, un groupe de la société civile libyenne, qui seraient présents sur le site et qui bloqueraient les opérations. Cependant, le leader du mouvement, Bachir el Cheikh, conteste cette version et accuse le fils du général Haftar, Saddam Haftar, d'être à l'origine de ce blocage. Saddam Haftar bloquerait l'exploitation du champ par Repsol en raison d'un mandat d'arrêt émis par les autorités espagnoles pour son implication présumée dans une affaire de contrebande d'armes. Dans un nouveau [communiqué](#) publié le lendemain, la NOC a déclaré un état de force majeure, totalement indépendant de sa volonté, entraînant une suspension de la production de pétrole et des opérations d'exportation vers le terminal de Zawiya.

Toutefois, la compagnie a précisé que cet état de devrait pas affecter pas le chargement et le déchargement des produits pétroliers et que les opérations reprendraient dès que les perturbations seraient atténuées.

Pour rappel, le champ pétrolier de Sharara avait déjà connu des perturbations au début de l'année, entraînant une interruption de la production. De manière générale, les blocages de sites pétroliers et gaziers en Libye sont relativement fréquents, souvent motivés par des revendications sociales ou des conflits politiques.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

[Assia Farah Benbahria, Clara Bulteau](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [tunis@dgtrésor.gouv.fr](mailto:tunis@dgtrésor.gouv.fr)

## Principaux indicateurs – dernières données disponibles

Indicateurs	Tunisie	Libye
<b>Population</b>	<b>12 500 000</b> (2022)	<b>6 850 000</b> (2022)
<b>Croissance du PIB</b>	<b>+0,4%</b> (2023) +0,2% (g.a.) (T1 2024)	<b>10,2% FMI</b> <b>-1,7% BM</b> (2023)
<b>PIB par habitant</b>	<b>4 108 USD</b> (2023)	<b>7 327 USD</b> (2022)
<b>Taux de chômage</b>	<b>16,2%</b> (T1 2024)	<b>18,5%</b> (2023)
<b>Taux d'inflation annuel</b>	<b>7%</b> (07/24) <b>9,3 %</b> (2023)	<b>3,4%</b> (2023)
<b>Taux d'intérêt directeur</b>	<b>8%</b>	-
<b>Balance commerciale</b>	<b>-17,1 Mds TND / -10,7% PIB</b> (2023)	<b>14,7 Mds USD / 35,5% PIB</b> (2023)
<b>Compte courant</b>	<b>-4,1 Mds TND / -2,6% PIB</b> (2023)	<b>7,06 Mds USD / 15,7% PIB</b> (2023)
<b>Réserves en devises</b>	<b>7,5 Mds USD</b> <b>(3,5 mois d'importation)</b>	<b>85,5 Mds USD</b> <b>(67,1 mois d'importations)</b>
<b>Taux de change</b>	<b>3,37 TND/EUR (28/03)</b> <b>3,12 TND/USD (28/03)</b>	<b>4,8 LYD/USD</b> <b>5,25 LYD/EUR</b>
<b>Dettes publiques</b>	<b>80,2% PIB</b> (2023)	<b>54,5%</b> (2023)
<b>Flux d'IDE entrants</b>	<b>2 385 M TND</b> (2023)	-
<b>Production de pétrole brut</b>	<b>31 100 b/j</b> (2023)	<b>1,2 M b/j</b> (2023)

## Tunisie : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dettes du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	1,90%	7,40%	-3,50%	-	78,6%
BANQUE MONDIALE (04/24)	2,40%	8,0%	-2,40%	-5,60%	-
MINISTÈRE DES FINANCES (LF 2024)	2,10%	-	-	-6,60%	78,80%
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE (03/24)	-	7,00%	-	-	-

## Libye : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dettes du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	7,8%	2,9%	20,4%		
BANQUE MONDIALE (04/24)	4,8%	2,5%	26,3%	-0,1%	58,1%